

**SERVICE  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Pôle Opérationnel  
Groupement Opérations  
Service des équipes spécialisées

**SERVIZIU  
D'INCENDIU è di SUCORSU**

Direzione di l'Operazione  
Grupp Operazione  
Serviziu di e squadre specializzate

## Appel à candidature interne aux fonctions de Surveillant de Baignade et des Activités nautiques (SBAN)

Le SIS de la Haute-Corse réalise un appel à candidature interne aux fonctions de surveillant de baignade et des activités nautiques. Cette candidature s'adresse à la filière SPP et SPV, dans le but d'assurer le dispositif estival sur le département.

Pour ce faire, sur la base du guide national de référence sauvetage aquatique, le SIS de la Haute-Corse ouvre une période de candidature à compter du **lundi 26 septembre 2022**.

**Ces candidatures devront être adressées par mail, avant le vendredi 17 mars 2023, aux adresses suivantes :**

- Lieutenant Florian BOTTI : [florian.botti@sis2b.corsica](mailto:florian.botti@sis2b.corsica)
- Monsieur Sandro BISSERIER : [sandro.bisserier@sis2b.corsica](mailto:sandro.bisserier@sis2b.corsica)

**Les candidatures devront comporter les documents suivants (tout dossier incomplet sera rejeté) :**

- un avis motivé du chef centre ou de service et du chef de groupement ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae sur le parcours sapeur-pompier en mentionnant les activités aquatiques pratiquées ;
- un diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (ou équivalence) ou une attestation d'inscription à la formation.

Une analyse des résultats sportifs et des dossiers de candidature sera effectuée et les candidats devront répondre aux modalités ci-après (arrêtées par le groupe de travail SBAN) :

- être sapeur-pompier (professionnel et/ou volontaire) en activité et titulaire,
- être apte physiquement et médicalement ;
- réussir les tests d'entrée de la spécialité (cf. fiche des tests sportifs) ;
- être titulaire du permis b et du permis bateau (fortement conseillé) ;
- faire preuve d'une grande disponibilité, mobilité et réactivité.

Le groupement opérations diffusera la liste des candidats retenus, qui seront alors convoqués pour un entretien préalable devant l'encadrement de la spécialité GRIMA et du service des équipes spécialisées en vue de se présenter, de s'entretenir sur leurs motivations (5 min) et, à l'issue, répondre aux questions et prendre connaissance des obligations inhérentes à cette spécialité (15 min).

Les personnels retenus suivront le stage SBAN et pourront être intégrés au groupe subaquatique pour suivre les entraînements GRIMA programmés et seront rétribués conformément à la note de service relative aux procédures liées aux entraînements. Ce point particulier sera évoqué lors de l'entretien.

**Pour tous renseignements complémentaires, sur la formation et la spécialité vous pouvez contacter Monsieur Sandro BISSERIER : 06 34 01 84 45**